

Narcotrafic : le plan Macron fragilisé avant même d'être dévoilé

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / CÉCILE LOÏAL

23 février 2026



Jamais les saisies de cocaïne n'ont été aussi élevées aux Antilles. Sur la route entre producteurs sud-américains et consommateurs européens, l'archipel est devenu une passoire. Emmanuel Macron a réclamé le 29 janvier un « plan d'urgence sur les quatre îles de la zone » pour lutter contre le narcotrafic. Un plan confié à la ministre Amélie de Montchalin, quelques semaines avant son départ du gouvernement. Syndicats ignorés, élus locaux non consultés, effectifs en berne, matériels inadaptés. L'heure est à l'inquiétude face aux mesures qui pourraient être dévoilées.

Le compte à rebours a commencé. Le président de la République Emmanuel Macron va-t-il recevoir cette semaine un « plan douanes massif » comportant plusieurs mesures pour lutter contre le narcotrafic ? Un enjeu majeur pour les Antilles, devenues des territoires stratégiques sur la route de la cocaïne acheminée depuis l'Amérique du Sud vers l'Europe.

En 2025, 42 tonnes ont été saisies dans l'arc antillais. Un record alors que dans l'Hexagone les saisies de cocaïne ont atteint 31 tonnes la même année selon le bilan des douanes françaises publiées la semaine dernière.

La porosité des frontières, les forces de l'ordre en font régulièrement l'amère expérience. Le 28 janvier dernier, les autorités maritimes françaises ont intercepté un navire de pêche local lors d'opérations en mer. Le navire a été transféré aux garde-côtes de la Barbade. Avec l'appui de la brigade des stupéfiants du service de police barbadien, les forces de l'ordre ont saisi 676,7 kg de cocaïne, une cargaison estimée à 33 millions de dollars (photo ci-dessus). Trois ressortissants barbadiens ont été placés en garde à vue.

Alignement du calendrier, le lendemain, 29 janvier, la ministre de l'Action et des Comptes publics, Amélie de Montchalin, et le Premier ministre, Sébastien Lecornu, se sont vu accorder un mois pour élaborer des propositions pour étouffer les réseaux criminels. L'ex-ministre des Outre-mer entre 2020 et 2022 ne s'est pas placé en première ligne. Son cabinet renvoyait ces derniers jours toutes demandes d'informations vers les équipes d'Amélie de Montchalin.

“C’est le mépris du gouvernement et du système colonial de ne pas nous concerter”

Christian Baptiste, député de Guadeloupe

À Bercy, le conseiller budgétaire et prospectives Pierre Chamouard a été « *chargé du dossier* », selon des sources ministérielles. Interrogé sur les travaux préparatoires, le cabinet met surtout en avant deux visites de la ministre sur le terrain, l'une en novembre 2025 à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, l'autre sur le port de Dunkerque en février dernier.

Amélie de Montchalin qui a dû plancher sur un « *plan d'urgence sur les quatre îles des Antilles avec une coopération régionale intensifiée immédiatement* » avec les partenaires d'Amérique du Nord et du Sud. La rédaction s'est organisée avec « *les informations des équipes de la direction générale des douanes* », selon le ministère.

Une méthode qui inquiète les organisations des salariés. Elles ont serré les rangs au sein d'une intersyndicale des douanes pour interpellier dès le 30 janvier Sébastien Lecornu. Sept centrales ont demandé « un temps d'échange que nous attendons avec impatience depuis plusieurs années et qui nous a, jusqu'alors, toujours été refusé ». Une lettre restée à ce jour sans réponse.

Les élus locaux sont les autres grands absents de ces consultations. « *Nous n'avons pas été informés de ce plan pour pouvoir participer, alors qu'il est important de confirmer nos demandes pour plus de moyens et d'effectifs pour les douanes* », déplore Christian Baptiste, député 2e circonscription de Guadeloupe. « *Nous avons déjà adressé de multiples courriers au ministère de l'Intérieur et de la Justice sur la problématique du trafic de drogue. C'est le mépris du gouvernement et du système colonial de ne pas nous concerter* », s'indigne le parlementaire.

Quelles mesures seront retenues pour le plan douanes massif ?

Le président a déjà annoncé son intention d'investir de « *façon massive* » dans des scanners pour les ports et les aéroports. En Guadeloupe, un scanner mobile de basse intensité (SMBI) est déployé depuis 2025 sur le port de Jarry pour le contrôle des conteneurs.

« On a alerté l'administration pour indiquer que le matériel n'est pas adapté mais on n'a pas eu de réponses, pas de discussions »

Dauniphane Caraïbe, Unsa douanes

Fabriqué par l'entreprise américaine Rapiscan et distribué par la société française HTDS, il ressemble à une camionnette avec un scanner à rayons X installé à l'arrière. Vendu près d'1 millions d'euros, son achat est financé entre 60 et 80 % par l'union européenne. Le SMBI est présenté par la direction des douanes comme une avancée majeure dans la lutte contre le narcotrafic.

« Quand on n'a pas de scanner, il faut ouvrir le conteneur pour aller vérifier ce qu'il y a à l'intérieur. Un scanner cela permet de se rendre compte de ce qu'il y a à l'intérieur sans l'ouvrir en quelques secondes » argumente Florent Nourian, chef du bureau lutte contre les trafics et la

criminalité organisée, interrogé par BFM Grand littoral à Dunkerque le 5 février dernier.

Les syndicats en Guadeloupe tirent à boulets rouges sur ces scanners mobiles. « *La pénétration des rayons X ne permet pas de contrôler ce qui se trouve au centre du conteneur* », met en garde Dauniphane Caraïbe, secrétaire régional Unsa douanes. « *On a alerté l'administration pour indiquer que le matériel n'est pas adapté mais on n'a pas eu de réponses, pas de discussions* », pointe le syndicaliste.

« *On est dans le déni. Les rayons X du SMBI peinent à traverser la paroi métallique d'un conteneur. Un colis de 300 kg de cocaïne dissimulé à l'intérieur d'un conteneur ne sera jamais détecté* », regrette Manuela Dona, secrétaire générale CGT douanes et douanière sur le port du Havre. « *En France, les autorités ont misé plus sur la quantité que la qualité du matériel* », ajoute-t-elle.

Les contrôles physiques seraient donc toujours indispensables pour les conteneurs. Mais les syndicats pointent tous le sous-effectif constaté au sein de cette administration. Ils réclament entre 35 et 50 agents supplémentaires pour la direction régionale des douanes de Guadeloupe et des îles du nord. « *On va dans le mur, plus la charge de travail devient trop importante, plus cela va épuiser les collègues. On va à la catastrophe* », avertit Pierre-Marie Hilaire CGTG douanes. Le budget 2026 ne prévoit pourtant pas de financements de postes supplémentaires. « *Y a-t-il une volonté politique réelle de mettre fin au narcotrafic ?* » s'interroge Dauniphane Caraïbe.

Le plan douanes massif survivra-t-il au remaniement du gouvernement ?

Amélie de Montchalin a quitté ses fonctions vendredi 20 février, à la suite de sa nomination à la tête de la Cour des comptes par Emmanuel Macron. Elle a été remplacée dimanche 22 février par David Amiel, qui travaillait jusque-là sous son autorité en tant que ministre délégué chargé de la fonction publique.

Peu avant le départ d'Amélie de Montchalin, le ministère des Comptes publics affichait sa confiance que le plan de bataille contre le narcotrafic serait livré dans les délais fixés par le président, les grandes orientations ayant été déjà définies.

L'hypothèse qu'un fidèle historique d'Emmanuel Macron puisse remanier en profondeur ce dossier paraît peu probable. David Amiel qui a 33 ans n'a pas l'étoffe et le poids politique pour faire valoir des exigences personnelles, a peu de latitudes pour ajouter des touches personnelles. Pour autant le calendrier établi par Emmanuel Macron sera-t-il respecté alors que le remaniement gouvernemental doit se poursuivre cette semaine ?

Le président a déjà promis de se rendre aux Antilles « *dans les prochains mois* ». Si le déplacement devait se confirmer, nul doute qu'il sera attendu de pied ferme par la population, les élus et les syndicats des douanes qui espèrent toujours être entendus dans la guerre contre le narcotrafic.

L'info n'a pas de prix, mais elle a un coût. Vous venez de lire un article en accès libre. Pour que perdure un journalisme de qualité, abonnez-vous ici ou, si vous préférez, faites un don ici.

